

### **Extrait de la déclaration FSU sur les STI-2D**

Cette réforme, qui a profondément transformé les contenus et les méthodes de travail des enseignants a certes stabilisé les effectifs, mais n'a pas permis à la filière technologique industrielle de retrouver son attractivité initiale. Les formations disciplinaires et transversales mises en place n'ont pas été satisfaisantes en termes de contenus, d'après les retours des personnels concernés.

Le faible nombre de candidats pour les formations de l'année scolaire 2016-2017 est une preuve de leur manque d'attractivité. La FSU rappelle sa demande d'un dispositif de surveillance médicale de ces enseignants par les médecins de prévention. Il ne s'agit pas de « repérer les personnels encore en difficulté » mais bien de constater les conséquences réelles de cette réforme sur les enseignants et donc de faire disparaître ces situations et non les personnes.

Dans ce contexte, l'extrême difficulté pour un grand nombre d'enseignants, TZR depuis plus de 10 ans, d'obtenir un poste fixe est un facteur aggravant. La gestion erratique et discrétionnaire des spécialités des professeurs SII dans les lycées, couplée à un blocage important de postes pour les stagiaires n'ont pas arrangé la situation en enlevant toute lisibilité aux enseignants TZR pour une affectation sur poste fixe.

Suite à nos interventions, nous avons néanmoins pu constater une amélioration sur le mouvement intra-académique cette année. Nous demandons donc une stabilisation des spécialités dès le CTA définissant les structures par établissement et l'affectation des stagiaires sur des BMP.